

Consignes : Politique documentaire – Littérature et bandes dessinées érotiques aux BVL

Distribution : Tous, via intranet

les Bibliothèques de la Ville de Lausanne

Littérature et bandes dessinées érotiques aux BVL

Mise à jour du 28.08.2015

Table des matières

Avant-propos	3
Notions légales	4
Le genre « érotique »	5
Acquisition et sélection	5
Principes généraux	5
Romans et œuvres littéraires	5
Bandes dessinées	5
Circuit du document	6
Romans et œuvres littéraires	6
Bandes dessinées	6
Etiquette EROS	6
Documentaires	6
Prêt	6
Classement	7
Valorisation et communication	7
FAQ littérature érotique (en réponse aux questions éventuelles du public)	7

Avant-propos

Le succès récent de certains écrits érotiques a contribué à relancer le genre, posant la question du public visé et de l'accessibilité de ces documents au public intéressé. Les ouvrages érotiques étaient jusque là conservés à Chauderon derrière le desk d'accueil occupé par les bibliothécaires - ce qui pouvait poser problème aux lecteurs désireux d'emprunter un document à caractère érotique. La question se posait aussi dans les sites, où le desk n'existe pas ou plus - d'où le malaise des bibliothécaires face à une demande de récits érotiques dans un contexte où publics adulte et jeunesse se rassemblent. Il devenait dès lors nécessaire de créer une véritable valorisation du genre érotique pour le public adulte, d'en délimiter clairement les contours et d'en permettre un accès libre et décomplexé.

Notions légales

D'un point de vue légal, il convient de distinguer la pornographie dure/ douce de l'érotisme proprement dit.

Pornographie dure (art. 197 CP)

Actes d'ordre sexuel :

- avec des enfants
- avec des animaux
- des excréments humains
- comprenant des actes de violence

La fabrication, importation, mise en circulation, promotion, exposition, acquisition et possession même pour un usage personnel de documents (tous supports) de pornographie dure est punissable.

Pornographie douce

Les objets ou représentations sont considérés comme pornographique lorsque :

- ils sont de nature à exciter sexuellement le consommateur
- la sexualité représentée ou décrite est si éloignée du caractère humain et émotionnel qu'elle implique que le personnage apparaît comme un pur objet sexuel à la libre disposition de chacun.

La sexualité doit être présentée de manière **crue, vulgaire et insistante. C'est l'impression générale qui est décisive. Toute représentation du corps humain nu, de ses attributs ou de la sexualité en général ne peut pas être qualifiée de pornographique.** La pornographie implique immanquablement la mise en évidence et une concentration sur les parties génitales.

L'accès libre à la pornographie douce est punissable lorsqu'il vise deux types de publics :

- mineurs de **moins de 16 ans** ;
- public majeur confronté directement à un contenu pornographique, **indépendamment de sa volonté, autrement dit sans l'avoir sollicité.**

Les cas suivants ne sont pas punissables:

- lorsque l'attention des spectateurs a été attirée sur le caractère pornographique d'une exposition ou d'une représentation qui a lieu dans un local fermé, le responsable n'est pas punissable ;
- Lorsque les objets ou représentations ont une valeur culturelle ou scientifique digne de protection. L'appréciation est faite de cas en cas, en admettant les critères d'un spectateur ouvert aux différentes (nouvelles) formes de l'expression artistique (ex : roman chinois obscène).

Le genre « érotique »

Le genre « érotique » est centré sur les œuvres de fiction (romans, littérature, bande dessinée). Ces ouvrages seront clairement identifiés comme appartenant à ce genre (pastille, code genre) même s'ils ne sont pas rassemblés physiquement.

Les documentaires sont exclus de cette identification spécifique.

Acquisition et sélection

Principes généraux

- Le caractère érotique des livres est retenu ; la pornographie (voir Notions légales) est exclue.
- Les livres à caractère violent ou incitant à la haine raciale sont exclus.
- L'achat est limité aux livres (dont audio) et BD ; les films sont exclus.

Romans et œuvres littéraires

La littérature érotique est un genre à part entière qui dispose de ses propres codes ; son périmètre est identifié, les éditeurs et auteurs connus. La sélection se fait de préférence directement en librairie, notamment chez Humus éventuellement via Electre.

Bandes dessinées

- L'image est un support plus sensible à gérer. Pour les bandes dessinées, la sexualité ne doit pas être présentée de manière crue, vulgaire et insistante. Elle s'inscrit dans une histoire, un scénario.
- La limite entre érotisme et pornographie douce étant floue, l'achat se fera uniquement en librairie pour les nouvelles acquisitions. Une vision commune a été adoptée en groupe avec la gestionnaire du domaine d'acquisition BD, la bibliothécaire déléguée à la politique documentaire et la responsable du pilier collections, permettant une autonomie d'acquisition de la part de la responsable de domaine. Néanmoins, en cas de situation très ambiguë (après achat), ce groupe peut se réunir en comité ad hoc et décider de son intégration au libre-accès ou non.

Circuit du document

La mention DESK est supprimée en tant que telle. Les documents sont intégrés dans les collections du libre-accès.

Romans et œuvres littéraires

1. Inscription : indiquer EROS après la cote CDU + 4 lettres de classement
2. Le catalogage reste inchangé.
3. Introduire en **020\$a** les initiales EROS.
Le champ peut être recherché via l'OPAC en utilisant le champ CDU.
4. Les œuvres littéraires (R, P, SF, FY, F et 800) sont équipées avec la pastille ronde EROS, placée sur le dos, en bas, au dessus de la cote.
Les ESSL romans sont uniquement équipés de la pastille EROS sur la couverture.

Bandes dessinées

1. Inscription : indiquer BD dans le coin supérieur gauche et EROS au milieu en haut comme pour un éditeur.
2. Le catalogage reste inchangé.
3. Introduire en **020\$a** les initiales EROS.
4. Introduire la mention **CH BD EROS** à l'accrochage afin de distinguer les bandes dessinées érotiques des autres bandes dessinées.
5. Les bandes dessinées sont équipées avec la pastille ronde EROS, placée sur la couverture, en haut à droite.
6. Une étiquette « EROS » est collée en haut du dos, sur le même principe que les étiquettes d'éditeurs.

Etiquette EROS



Documentaires

Les documentaires qui contiennent des éléments érotiques sont mis en libre-accès, **sans** pastille. Ils doivent être acquis **avec réserve**, et avoir un **contenu artistique ou scientifique intéressant**. Cette catégorie n'est pas appelée à être développée, il ne s'agit toutefois pas d'opérer d'autocensure mais de procéder à une sélection réfléchie.

Si le contenu devait s'avérer trop vulgaire ou violent (après achat), les documents seront directement placés au DP, en prêt indirect. L'acquéreur sollicitera la déléguée à la politique documentaire ou la responsable du pilier collections en cas de doute.

Prêt

Les documents de la collection érotique sont destinés à un public de plus de 16 ans, le prêt ne sera pas autorisé aux jeunes âgés de moins de 16 ans. Le prêt n'est **pas** automatiquement bloqué. Comme toute autre opération de prêt, le collaborateur est amené à être vigilant.

Classement

- Les romans et la littérature (800) érotiques sont interclassés dans le rayon correspondant (R, P, FY, etc.). La pastille permettra de les reconnaître.
- La bande dessinée érotique sera classée dans les bacs BD, au cavalier « Eros », soit à la lettre E dans le classement par éditeur.
- Les documentaires ne sont pas identifiés et trouvent leur place comme n'importe quel autre document, sans pastille ni identification particulière.

Valorisation et communication

L'objectif de cette collection est de permettre un accès libre et décomplexé à une collection érotique. La communication sur ce genre sera donc identique à celle des autres (pastille NEW, coups de cœurs, présentation au rayon). Toutefois, la connaissance des dispositions légales vis-à-vis de cette collection est une nécessité pour tout collaborateur travaillant au service public. Le paragraphe de ce document sur les notions légales pourra au besoin être imprimé et communiqué aux lecteurs qui remettent en cause leur mise à disposition au libre-accès.

FAQ littérature érotique (en réponse aux questions éventuelles du public)

Pourquoi de la littérature érotique dans les bibliothèques de la Ville ?

La littérature érotique est un genre qui intéresse une partie du public – intérêt accru depuis quelques années. Les bibliothèques ont une offre littéraire et documentaire large qui reflète la diversité de la production éditoriale.

Quelle littérature érotique ?

Il s'agit de littérature érotique, non pornographique. Nous sélectionnons soigneusement les documents afin de respecter la loi. La loi interdit la pornographie dure (sexualité avec violence, avec des animaux). La pornographie douce est accessible aux personnes de plus de 16 ans pour autant qu'elles n'y soient pas confrontées contre leur volonté. De toute manière les documents sélectionnés ont un caractère érotique, c'est-à-dire contiennent une histoire digne d'intérêt. Ils ne s'attardent pas uniquement sur l'aspect sexuel – d'autres aspects sont aussi présents : c'est ce qui les distingue de la pornographie.

Pourquoi en libre accès ?

Placer la littérature érotique dans un « enfer » ou un « desk » rend son accès plus difficile, plus visible aussi. Dans une bibliothèque de lecture publique, les usagers adultes doivent pouvoir accéder librement aux documents qui leur sont destinés, sans se sentir jugés, sans gêne aucune.

Que signifie la pastille placée sur le document ?

Le masque renvoie à l'érotisme. La mention 16+ vise à avertir le public mineur (moins de 16 ans) que ce document ne lui est pas destiné. Elle sert aussi à prévenir la sensibilité de tout adulte qui ne souhaiterait pas accéder à un contenu érotique.

Face à une critique de type « C'est une BD porno ! », nous vous proposons la réponse suivante :

Cette BD n'est pas pornographique car si quelques images peuvent vous choquer, elles font partie d'une histoire. L'auteur exprime son art et va au-delà de juste dessiner des actes sexuels. C'est donc une BD érotique. La pastille prévient les jeunes de moins de 16 ans. La décision d'acheter cette BD a été prise par plusieurs bibliothécaires, dont la responsable des collections. Nous pouvons vous imprimer les dispositions légales si vous le souhaitez.